

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 12 avril 2018

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Messieurs LECRIVENT, VIDAL de Madame WATTEZ, ayant donné respectivement pouvoir à Madame CUGNY à Madame SARPAUX, à M. le Maire, de Mesdames RIVELON et PIRET, de Monsieur CUGNY, absents excusés.

Présidence de Monsieur Marc SARPAUX, Maire

\*\*\*\*\*

1°) Le Conseil accepte de céder au nouveau propriétaire de l'Auberge des 2 Caps une surface d'environ 25 m<sup>2</sup> du domaine public nécessaire à l'extension de son bâtiment et de solliciter la valeur auprès du Service des Domaines.

2°) M. le Maire fait savoir que la DRAC vient de donner son accord pour la démolition du campanile de l'église et sa reconstruction à l'identique.

Il précise que le coût de ce projet est estimé aujourd'hui à 2 332 196 € HT.

3°) Autorise M. le Maire à signer un avenant avec l'architecte Monsieur SINTIVE afin d'actualiser ses honoraires pour sa mission de maîtrise d'œuvre.

4°) Le Conseil examine les bases prévisionnelles d'imposition des taxes locales pour 2018 et constate une baisse significative des bases de la CFE.

Après débat, à la majorité absolue, il est proposé de reconduire les taux appliqués en 2017.

5°) Vote les participations et les subventions à accorder aux établissements scolaires et aux associations pour 2018.

6°) Approuve les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2017 qui laissent apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture de 148 639, 84 € pour le budget Commune,
- Un excédent de fonctionnement de clôture de 65 395, 81 € pour le budget Campings,
- Un excédent de fonctionnement de clôture de 67 372, 51 € pour le budget Assainissement

7°) Vote les budgets prévisionnelles 2018 avec reprise des résultats 2017 qui se présentent ainsi :

Dépenses	Commune	Campings	Assainissement	Total
Fonctionnement	785 417, 84 €	342 895, 81 €	164 100, 97 €	1 292 414, 62 €
Investissement	528 938, 59 €	151 279, 77 €	185 528, 46 €	865 746, 82 €
Recettes				
Fonctionnement	785 417, 84 €	342 895, 81 €	164 100, 97 €	1 292 414, 62 €
Investissement	528 938, 59 €	151 279, 77 €	185 528, 46 €	865 746, 82 €

8°) Le Conseil autorise le passage et le balisage des sentiers de randonnée VTT d'intérêt communautaire situés sur la Commune.

9°) M. le Maire attire l'attention du Conseil sur la déclaration d'illégalité du PLU intercommunal par le Tribunal Administratif de Lille.

10°) Propose de fixer un tarif de 50 € (+ électricité) pour une utilisation de la salle des fêtes d'une durée limitée (1 à 2 heures).

11°) Réexamine la composition des commissions :

- Urbanisme : Mme ALLEXANDRE. M. LECRIVENT. M. SALOMÉ. Mme RIVELON
- Campings : Mme ALLEXANDRE. M. SALOMÉ. Mme SARPAUX. M. CARON
- RPI : Mmes GRESSIER et SARPAUX

12°) Le Conseil accepte de remplacer le contrat unique d'insertion qui s'achève le 14 mai 2018 par un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) d'une durée d'un an.

13°) Déploie à nouveau la fermeture d'un poste maternel à l'école primaire d'Audinghen mais approuve le regroupement de toutes les classes du RPI sur Audinghen.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Marc SARPAUX

